

Présent.e.s :

Pierre HERMET, Jardin du Prestil (EPLEFPA, Albi)

Marion FREBOURG, La Grange du Serayol (Lescure)

Alexandre MOUYSSSET, ferme de Semenat, (Saint-Antonin-de-Lacalm)

Sandrine MIOT, jardin des Ondines (Crespinet)

Colin DURAND, jardin d'André (Albi - Canavières)

Marie KUHN, salariée à la FD CUMA du Tarn

Pascal HENRY, bénévole Terres Citoyennes Albigeoises et prestataire Cités sur Terre

Compte-rendu :

- Déroulé :

- 1ère partie : CUMA maraîchage
- 2ème partie : Association de producteurs et productrices, vers un GAB, CIVAM, AFOCG ?
- Prochaines étapes

I. CUMA maraîchage

- Présentation de l'avancement :

= étapes réalisées, étapes en cours et prochaines étapes

> Cf. diaporama de présentation

- A propos de la CUMA Maraîchage Tarn :

Marion F. a contacté Yohan CADAUX, maraîcher et président de la CUMA Maraîchage Tarn.

Il semble motivé pour redynamiser la CUMA avec le groupe des maraîchers albigeois.

Actuellement, la CUMA maraîchage Tarn comprend 23 membres dont 15 sont facturés. Le Conseil d'Administration est constitué de 6 personnes.

La mobilisation de l'ensemble des membres de la CUMA semble difficile (pour avoir le quorum lors des AG par exemple), mais au niveau du CA, ça fonctionne bien.

Le matériel comprend un broyeur à branches (avec 6 personnes), des planteuses à patates et bulbilles, une arracheuse à patate (4 personnes), un semoir tracté (2 personnes).

Une réflexion est en cours pour acheter du petit matériel : sérateurs électriques, enfonceuse de pieux clôture.

- 2 scénarios :

- Scénario 1 : Création d'une CUMA maraîchage basée à Lescure, avec un périmètre = bassin de vie de l'Albigeois, et développement de liens en intercuma avec la CUMA maraîchage Tarn
- Scénario 2 : Transformation de la CUMA maraîchage Tarn, avec création d'une antenne à Lescure, et repli de l'existant sur une 2 e antenne dans l'ouest du département.

> Le scénario 2 est privilégié par les personnes présentes en réunion, sous réserve de l'accord des membres de la CUMA maraîchage Tarn, ce scénario conduisant à modifier de manière conséquente son organisation actuelle.

- Rôle de Terres Citoyennes Albigeoises (Asso, SCIC, SCEA) ?

La SCEA aura vocation à être membre de la CUMA.

La SCIC devra se positionner quant au rôle qu'elle pourrait avoir en tant qu'éventuelle associée non coopératrice (pour soutenir la CUMA en apportant du capital et/ou de la trésorerie par exemple).

L'association est amenée à participer à des travaux agricoles sous la forme de chantiers participatifs / chantiers pédagogiques, qui peuvent se tenir dans les fermes, tout en étant couverte par sa propre assurance.

- A propos de l'organisation en CUMA :

Généralement, ce qui fonctionne bien, c'est qu'il y ait un règlement et un responsable par outil.

Pour la comptabilité et la gestion des ressources humaines (service paie, ...), l'AGC associée à la FDCUMA peut être sollicitée. En cas de salarié (pour la CUMA et/ou une fonction de groupement d'employeur), il est nécessaire aussi d'avoir un.e/des référents au sein de la CUMA.

- Prochaines étapes :

- Yohan CADAUX devrait être de passage dans l'Albigeois mercredi 26 janvier prochain. Marion F. indiquera l'horaire quand elle l'aura, pour une réunion avec lui.
- Ensuite, suivant ce scénario, il s'agira :
 - d'étudier les statuts et règlement intérieur de la CUMA pour voir dans quelle mesure il sera nécessaire ou non de les modifier

- de se mettre d'accord sur les conditions d'adhésion, de fonctionnement d'un secteur / pôle Albigeois, d'articulation avec le groupe en place, en termes de gouvernance, organisation, financier...
- d'avancer sur l'organisation propre au secteur Albigeois, en termes de gestion de matériel, choix de matériel, engagements financiers...
- d'identifier quels maraîchers sont partants pour quel outil, et pour s'investir dans la gestion de la CUMA (réfèrent d'un outil, tâches administratives, C.A., ...)
- et de préparer en conséquence une éventuelle AGE de la CUMA en mars 2022 ?

> Pour mener à bien ces étapes, il est proposé de tenir un rythme d'une réunion tous les 15 jours, jusqu'à mi mars.

II. Association de producteurs et productrices, vers un GAB, CIVAM, AFOCG ?

- Présentation des GAB en Occitanie, des sources de financement, de l'articulation par rapport à d'autres organisations :

- = Contenu de ce que font les GAB dans les différents départements autour de nous, d'après ce qui apparaît sur leurs sites internet
 - = les subventions spécifiques aux GAB + de manière générale les subventions et autres sources de financement permettant de financer les activités des GAB (> Cf. diaporama)
 - = les articulations avec d'autres organisations : zones de conflits et possibilités de coopération (notamment avec les ADEAR et Nature & Progrès)
- > Cf. diaporama de présentation

- Quels besoins ici dans le Tarn ? Quelles priorités pour les maraîchers ?

Au vu des besoins exprimés par les maraîchers et au vu des activités des GAB dans les départements environnants, les priorités, « portes d'entrées » sont :

- l'animation de la filière maraîchage (et potentiellement d'autres filières) : mise en réseau, organisation de journées techniques, rencontres, échange d'expériences...
- développer les débouchés : notamment en vente directe, et vers la restauration collective, ce qui induit la structuration d'une filière locale de distribution.

> Les maraîcher.e.s présent.e.s sont partant.e.s pour créer une association destinée à rejoindre le réseau des GAB.

> Il restera ensuite à étudier l'intérêt d'adhérer aussi au réseau des CIVAM, et d'étudier les possibilités d'articulation avec le réseau des AFOCG.

- Quelle stratégie de mise en place, d'assemblage d'autres filières, de discussions avec les organisations en place (notamment l'ADEART et N&P Tarn) ?

L'objectif est de ne pas « attendre » le temps d'assembler d'autres filières, ni le temps d'obtenir un éventuel accord ou non des autres organisations en place, pour engager la création d'une association destinée à adhérer au réseau des GAB.

Néanmoins, parallèlement au processus de création de l'association, il est proposé :

1. de prendre contact avec l'ADEART et Nature & Progrès Tarn, prioritairement parmi d'autres organisations par la suite, pour présenter la création d'un GAB et les priorités définies, identifier les complémentarités en termes de positionnement, et les possibilités de coopération sur certaines activités.
2. de prendre contact, par les connaissances de chacun.e, avec des producteurs et productrices d'autres filières.

III. Organisation pour les prochaines étapes :

1. Prochaine réunion = Jeudi 03 février 2022 à partir de 17h,

aux jardins du Prestil (à côté de Saveurs Paysannes, à Albi Le Séquestre)

Ordre du jour :

1. Projet de CUMA : retour du recueil des besoins et souhaits des maraîchers + aspects contractuels (statuts, règlement intérieur) et modalités de fonctionnement, gestion du matériel (fiches matériel)
2. Projet de GAB : étude des statuts, identification des relations entre GAB et chambres d'agriculture selon les départements, étude de l'intérêt à adhérer au réseau des CIVAM, et le cas échéant AFOCG + intervention d'Audrey et Lionel (installés en élevage après avoir été salariés dans le réseau de GAB) ?

2. D'ici là :

1. CUMA :

- Réunion avec Yohan CADAUX, Président de la CUMA Maraîchage Tarn, à organiser par Marion
- Entretiens individuels avec les maraîchers, par Pascal
- Recherches sur matériels / autres CUMA, par Sébastien (FDCUMA)
- Recherches sur les motteuses d'occasion, par Solène

2. GAB :

- Proposition d'une présentation succincte du projet de GAB, en vue de solliciter une rencontre avec N&P Tarn et l'ADEART, et de contacter d'autres filières de production, par Pascal

- Contact du réseau GAB (sur la question des statuts d'une part, et des relations avec les chambres d'autre part) et du réseau CIVAM, par Pascal

Documents joints :

- Diaporama de présentation CUMA maraîchage
- Diaporama de présentation Vers un GAB, CIVAM, AFOCG ?

Tous ces documents, ainsi que le présent compte-rendu, sont disponibles sur la page dédiée du wiki de Terres Citoyennes Albigeoises, ici : <https://wiki.terrescitoyennes.org/?Maraichers>